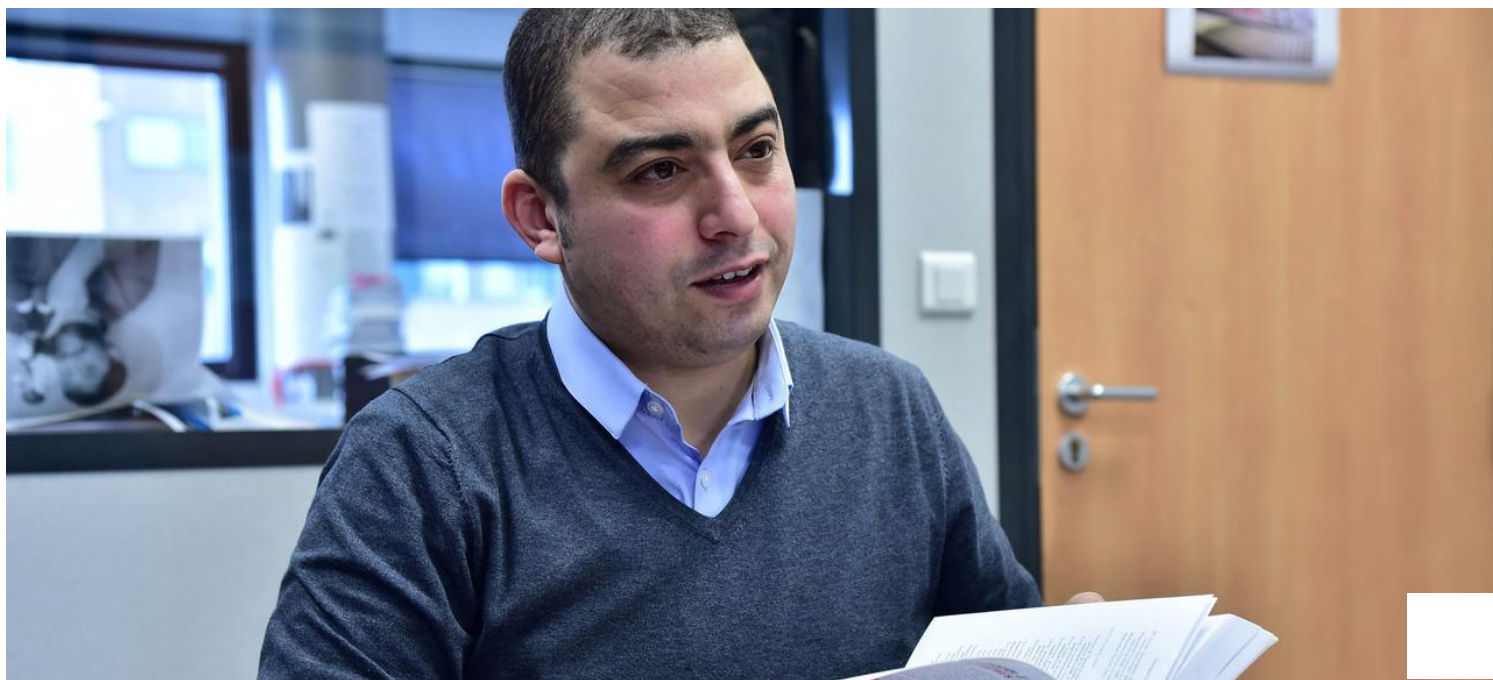


L'essayiste anti-islamiste Mohamed Louizi jeûne contre le «harcèlement judiciaire»



(/) » [Actualité](http://premium.lefigaro.fr/) (http://premium.lefigaro.fr/) » [France](http://premium.lefigaro.fr/actualite-france) (http://premium.lefigaro.fr/actualite-france)



Par [Stéphane Kovacs](#) (#figp-author)

Mis à jour le 20/02/2018 à 12h27 | Publié le 19/02/2018 à 19h57

Cet ancien de l'UOIF s'estime victime d'une «stratégie d'ensevelissement» pour ses dénonciations des Frères musulmans.

C'est le combat du pot de terre contre le pot de fer. Harcelé judiciairement pour ses dénonciations des Frères musulmans, Mohamed Louizi, ancien de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), auteur de *Plaidoyer pour un islam apolitique* (1), a commencé ce dimanche un «jeûne de protestation volontaire». «Pas une grève de la faim pour faire plier la justice!, insiste-t-il. Jeûner, en s'inspirant de Gandhi, c'est la seule façon, non violente, que j'ai trouvée de dire "trop c'est trop!".»

«C'est quelqu'un qui se retrouve aujourd'hui sans beaucoup d'alliés, précisément parce qu'il pointe courageusement les phénomènes de pressions exercées par les islamistes»

Dominique Reynié, directeur général de la Fondapol

«Depuis la mort du Prophète, Mohammed, le récit islamiste a kidnappé la foi musulmane, pour en faire un projet politique dominant des esprits et des territoires», écrit Mohamed Louizi dans la note *Libérer l'islam de l'islamisme*, publiée en janvier par la Fondation pour l'innovation politique. «C'est quelqu'un qui se retrouve aujourd'hui sans beaucoup d'alliés, précisément parce qu'il pointe courageusement les phénomènes de pressions exercées par les islamistes, compatit Dominique Reynié, directeur général de la Fondapol. Il fait face tout seul, sans parti ni communauté derrière lui ; c'est très facile de donner prise à cette idée qu'on peut essayer de le bâillonner par des procédures.»

» **LIRE AUSSI - Mohamed Louizi: «Si réforme il faut mener, c'est celle de l'islam et non de la laïcité»** (<http://www.lefigaro.fr/vox/religion/2018/02/12/31004-20180212ARTFIG00300-mohamed-louizi-si-reforme-il-faut-mener-c-est-celle-de-l-islam-et-non-de-la-laicite.php>)

Depuis deux ans, «on en est quand même à la sixième plainte! s'exclame Me Richard Malka, avocat de Mohamed Louizi. Pour l'instant, on a tout gagné - trois procès, les trois autres étant en cours. Mais il passe sa vie chez les juges d'instruction... il ne peut pas suivre financièrement face à cette stratégie d'ensevelissement». Alors que «je venais d'être mis en examen, le 7 février, par un juge d'instruction au TGI de Lille, dans le cadre d'un cinquième procès pour diffamation, raconte l'essayiste sur son blog, j'ai passé, le 16 février, plus de deux heures d'interrogatoire au commissariat de Wattrelos - alors que j'habite Roubaix - parce qu'un parquet francilien a ouvert une sixième enquête me visant et accepté la plainte de l'islamiste franco-marocaine Fatima En-Nehary!» Cette femme, poursuit-il, aurait selon lui «délivré symboliquement un “permis de tuer” contre moi sur sa page Facebook, en me qualifiant de “Zindîq” - hérétique et apostat.» «Ma tête ainsi désignée publiquement, associée à cette sentence criminelle, j'avais porté plainte contre elle, le 28 septembre 2017, explique-t-il. Or vendredi, le commissariat de Wattrelos n'a pas trouvé de trace de cette plainte.» Fatima En-Nehary n'a pas donné suite aux sollicitations du *Figaro*. «Comme par hasard, Mohamed Louizi est systématiquement poursuivi, tandis que les plaintes que lui-même dépose ne sont pas examinées, ou même sont égarées...», s'émeut Laurence Marchand-Taillade, présidente de Forces laïques, qui «partage son combat». Solidaire également, l'Union des familles laïques (Ufal), qui lance une pétition pour le soutenir. «C'est le cri d'un homme seul qui espère l'être moins, conclut Me Malka. Doit-il se taire ou continuer à se ruiner en procédures? Ce serait une vraie perte si sa voix devait être réduite au silence.»

(1) Éditions Michalon, 2017

Cet article est publié dans l'édition du Figaro du 20/02/2018. **Accédez à sa version PDF en cliquant ici** (<http://kiosque.lefigaro.fr/le-figaro/2018-02-20>)



[/http://plus.lefigaro.fr/page/stephane-kovacs\)](http://plus.lefigaro.fr/page/stephane-kovacs)

Stéphane Kovacs

[/http://plus.lefigaro.fr/page/stephane-kovacs\)](http://plus.lefigaro.fr/page/stephane-kovacs)

[Suivre](#)

[/http://plus.lefigaro.fr/fpservice/follow/membre/813250312422455](http://plus.lefigaro.fr/fpservice/follow/membre/813250312422455)

Grand reporter, chargée des questions de société
